

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2020/0067(COD)
codécision)
Règlement

Procédure terminée

Fourniture de services portuaires et transparence financière des ports: octroi
davantage de souplesse aux organes de gestion ou aux autorités
compétentes au regard de la perception des redevances d'infrastructure
portuaire dans le contexte de l'épidémie de COVID-19

Modification Règlement 2017/352 [2013/0157\(COD\)](#)

Sujet

2.40 Libre circulation et prestation des services
2.40.02 Services publics, d'intérêt général, service universel
2.80 Coopération et simplification administratives
3.20.03 Transport maritime de personnes et fret
3.20.09 Politique portuaire
4.20 Santé publique
4.20.01 Médecine, maladies

Priorités législatives

[La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19](#)